

dans vingt cinq gallons d'eau, ou une quantité proportionnelle, si on a beaucoup de grains à chauffer. La dissolution doit se faire quelques heures d'avance, et on agite fréquemment pour la faciliter. Le liquide ainsi préparé peut se conserver pendant toute la durée des semailles.

Lorsque la dissolution du sel de Glauber est faite et la chaux éteinte, si l'on suit le premier procédé, on dépose un minot de blé dans une grande cuve, et on arrose le grain avec la dissolution de sel de Glauber, pendant qu'un homme le remue avec la pelle jusqu'à ce que le grain soit entièrement humecté. Un arrosoir, un balai ou un bouchon de paille peuvent être également employés, pourvu que le grain soit également humecté. Lorsque le grain est bien humecté, on l'assèche avec la chaux que l'on a fait précédemment éteindre. Pour que la chaux s'attache bien à chaque grain, il faut remuer les grains à mesure que l'on saupoudre. On chauffe ainsi chaque minot séparément, et en peu de temps on peut préparer la semence nécessaire. Si l'on opère sur plusieurs minots de blé, il faut prévenir l'échauffement en étendant le grain par couche mince sur le sol, à mesure qu'il aura été chaulé.

Si l'on suit le second procédé, on chauffe deux minots à la fois et l'on fait absorber deux et deux pots et demi de la dissolution de sel de Glauber au moyen d'arrosage et tout en brassant le grain avec une pelle. L'assèchement se fait aussi avec la chaux, chaque tas devant en recevoir de trois à quatre livres.

Quoique la couperose bleue ou sulfate de cuivre soit un poison, il peut arriver quelquefois qu'on soit obligé de l'employer. Disons d'abord que le sulfate de cuivre n'est pas un poison violent, car des poules ont mangé du grain trempé dans cette dissolution, sans en être incommodées; cependant les hommes et les animaux trouveraient danger à suivre cet exemple.

La couperose détruit les germes de la carie et du charbon bien plus sûrement que le sel de Glauber. On ne doit employer pour le chaulage ou sulfatage des blés que la couperose de bonne qualité, qui se présente en beaux cristaux d'un bleu transparent, car ceux d'un bleu terne n'ont pas autant d'effet.

Voici comment on opère: On prend deux onces de couperose que l'on fait dissoudre dans un gallon d'eau; on met un minot de blé dans une petite cuve, on jette la dissolution de couperose par-dessus, puis on ajoute de l'eau claire jusqu'à ce que le grain soit recouvert d'une couche de 20 pouces d'épaisseur; en même temps que l'on brasse, on enlève les grains qui surnagent. On devrait laisser le grain tremper pendant douze heures, car il a été parfaitement constaté par des expériences que lorsque le grain ne trempe que pendant la moitié de ce temps, il conserve encore des graines de carie ou de charbon.

Après ce temps on retire le grain et on le laisse égoutter dans des paniers; puis on lave de nouveau le grain dans de l'eau claire, et on le laisse égoutter une seconde fois. On jette ensuite le blé sur un carrelage. Aussitôt on saupoudre ce grain avec de la chaux éteinte en poudre; on mêle rapidement le mieux possible, à la pelle, la chaux avec le grain, puis on le relève en tas.

Le blé chaulé par ce moyen semble bientôt sec, car le liquide se partage entre le grain et la chaux

pulvérulente qui l'entoure; on peut le semer au bout de quelques heures ou le garder pendant plusieurs jours, sauf à l'étendre ou à l'échapper de place, en l'aérant à la pelle, si l'on craint qu'il ne s'échauffe.

On ne doit pas employer plus de 1½ oz. par minot anglais ou 2 oz. par minot canadien, car on s'exposerait à brûler le germe des grains.

Pour que le chaulage produise les effets désirés, on doit satisfaire aux trois conditions suivantes: 1o. Pendant le battage et le criblage, il faut ôter tous les épis atteints de la carie ou du charbon; 2o. Choisir pour semence des grains bien remplis, à peau lisse, sans déformation ni tache; 3o. Laver tous les grains à l'eau froide et changer cette eau de temps en temps; pendant ce lavage, faire disparaître tous les grains légers qui flottent.

L'utilité du chaulage est si bien constaté que l'on devrait faire subir cette opération à tous les grains exposés aux attaques du charbon et de la carie.

DIFFÉRENTES MANIÈRES POUR PRÉPARER LE BLÉ DE SEMENCE POUR ÉVITER LA CARIE OU CE QU'ON APPELLE ORDINAIREMENT "BLÉ NOIR" DANS CE PAYS.

(Extrait d'un rapport de la Société d'agriculture du Canada, publié en 1789.)

*Manière qui a été employée avec succès par M. de la Valtrie, dans le district de Montréal.*—On commence en lavant le blé à deux ou trois eaux afin de répandre avec l'eau les grainages qui surnagent; pour chaque minot de blé qu'on veut préparer on prend deux livres et demie de chaux, lorsque la chaux est vive, et trois livres lorsqu'elle est un peu éteinte, et dix pots d'eau commune; on fait bouillir environ le quart de l'eau et on y met la chaux pour dissoudre, et détrempier, en y mettant un peu d'eau froide; si l'effervescence est trop forte, étant dissoute on y ajoute le restant de l'eau, ensuite on y jette le blé, on remue le tout, ce qu'il faut réitérer de deux heures en deux heures; le blé peut rester ainsi dix ou douze heures. Lorsque le blé aura trempé ainsi le temps prescrit, on peut prendre la moitié de celui de dessus pour semer de suite, et le reste, qui ne sera pas encore assez sec pour être manié, il faut le mettre à l'ombre, et l'étendre pendant quelques heures. Comme le blé se trouve beaucoup renflé, la semence doit aller le même train que de coutume, parce que le grain fournit à plus de terrain, il faut un cinquième et même un quart de semence de moins: ce qui fait un objet assez considérable pour mériter l'attention du cultivateur.

*Manière ordinairement employée par les fermiers d'Angleterre.*—On recommence comme dans la manière précédente, en lavant le blé en deux ou trois eaux, jusqu'à ce que la dernière eau sorte claire, et on ôte tous les grainages qui surnagent; ensuite pour faire une saumure de sel commun assez forte pour faire flotter un œuf frais, on y met tremper le blé trente heures, un moindre temps ne suffit point, en la remuant de temps en temps; le blé ayant trempé dans la saumure le temps prescrit, on l'étend le plus mince qu'on pourra sur un plancher, et ayant passé dessus une quantité de chaux en poudre, on le balaye d'un côté à l'autre jusqu'à ce que tous les grains de blé soient détachés les uns des autres et qu'ils paraissent